

n'ont rapporté aucun revenu pendant bien des années, et qui donnent douze par cent en changement de mains, seulement pour le loyer, sans les vendre. Tout dépend de ceux qui sont chargés de les faire valoir.

Q. Connaissez-vous la propriété, appelée "Montréal Vale" appartenant à M. O'Brien, qui était ici hier ?

R. Je la connais bien. Elle est située au côté-ouest de la montagne.

Q. Pouvez-vous nous dire à quelle distance elle se trouve de Montréal.

R. Je pense qu'elle est à environ trois milles du centre de la cité.

Q. Quelle est la distance du centre de la cité à la ferme Leduc, au meilleur de votre connaissance ?

R. Je ne crois qu'elle en soit aussi éloignée que "Montreal Vale," peut-être un peu moins. Il peut y avoir une différence de trois quarts de mille.

Q. Savez-vous si M. O'Brien a vendu dernièrement quelques lots de sa propriété ?

R. Oui, j'étais présent à la vente à l'enchère.

Q. En a-t-il vendu plusieurs lots ?

R. Il a vendu des lots sur lesquels il y avait des bâtiments, et d'autres sur lesquels il n'y en avait pas.

Q. Où ces lots étaient-ils situés, étaient-ils sur le chemin St. Luc ?

R. Non. Ils étaient sur la rue nouvelle qui conduit à la *Back River*, vers St. Laurent.

Q. Quelle a été la moyenne du prix obtenus à sa vente ?

R. On a vendu des lots à sept centins et demi, neuf et dix centins le pied.

Q. Savez-vous si M. Hudon a acheté une propriété voisine de la ferme Leduc.

R. Oui. Je sais qu'il a acheté la propriété Bélanger, à l'est de la ferme Leduc.

Q. Connaissez-vous la propriété Pominville ?

R. Je la connais aussi. Elle est située au côté-ouest de la ferme Leduc.

Q. Savez-vous combien Pominville a refusé pour sa propriété ?

R. J'ai oui dire qu'il a refusé une forte somme.

Q. Étiez-vous présent quand M. Gareau a vendu quelques uns de ses lots ?

R. Je n'étais pas présent, mais je connais une personne qui en a achetés l'été dernier.

Q. Savez-vous à quel prix ?

R. Je connais un nommé St. Antoine qui a payé dix sept centins pour deux lots.

Q. Avez-vous jamais eu de conversation avec M. Gareau relativement à sa propriété.

R. Je l'ai rencontré et j'ai eu quelque conversation avec lui relativement à sa propriété d'une manière générale.

PAR M. LORANGER.

Q. Dites-vous que la propriété Hubert est voisine de la ferme Leduc.

R. Ja n'ai pas voulu dire cela.

Q. Si je vous comprends bien, cette propriété s'étend entre le canal et le Grand-Tronc, et est en partie bornée par le canal ?

R. Oui.

Q. Quelle en est la profondeur ?

R. Environ six acres.

Q. Savez-vous que la raison de cette augmentation de la valeur de la propriété est l'élargissement ou l'ouverture du canal.

R. Je ne l'ai appris que dernièrement. J'ai entendu parler de l'élargissement du canal quand la propriété de M. Jetté fut vendue.

Q. Ne savez-vous pas que la propriété Hubert fut vendue après cela ?

R. Je sais qu'elle fut vendue quelques jours après.

Q. Je suppose que vous savez que les propriétés Bourbonnière et Décarie sont toutes deux situées sur le grand chemin, et que l'une d'elles est sur le bord de la rivière ?

R. Oui.

Q. Savez-vous qu'il est question d'élargir le Hâvre ?

R. Oui. Les lots de la propriété Bourbonnière qui ont été vendus quarante centins sont situés au côté nord du grand chemin.

Q. A quelle distance la rivière se trouve-t-elle du chemin en cet endroit ?

R. A environ quatre ou cinq cents pieds.

Q. Dois-je comprendre parceque vous avez dit, qu'n se trouve une baissière sur la propriété des Tanneries ?

R. La baissière dont j'ai parlé, a une superficie d'environ trois cents pieds.

Q. Ne savez-vous pas que l'on ne considère nullement ceci, dans les propriétés que l'on divise en lots, et que l'on tire parti de ces terrains.

R. J'ai, moi-même des lots de cette sorte, et je ne puis les vendre, si ce n'est à cinquante pour cent de perte; si je les fais remplir de terre, cela me coutera sept piastres par cents voyages.